

Un bilan des multiples facettes du choléra en Haïti¹

Compte-rendu de lecture de *Deadly River*
de Ralph R. Frerichs²

Jean-Marie Bourjolly

La maison d'édition Cornell University Press vient de publier *Deadly River – Cholera and Cover-Up in Post-Earthquake Haiti*, de Ralph R. Frerichs. L'auteur est professeur émérite d'épidémiologie à UCLA. Il raconte l'histoire du choléra en Haïti, de son introduction par les Casques bleus des Nations Unies en 2010 jusqu'aux efforts déployés en 2014-2015 pour contenir la bactérie, sinon pour l'éliminer.

Tout comme l'histoire du choléra dont il rend compte, il s'agit d'un livre aux multiples facettes. Un livre, tout d'abord, où la méthode scientifique est à l'honneur. En ce sens, il s'apparente à un roman policier à la manière d'Agatha Christie, un roman où des détectives-épidémiologistes, animés par la passion de comprendre et armés essentiellement de la puissance déductive du raisonnement logique, s'évertuent à reconstituer la trame d'un événement tragique à partir de quelques indices. Ils doivent tout d'abord « salir leurs souliers », c'est-à-dire aller enquêter sur le terrain. Puis, partant des informations ainsi glanées, ils doivent les suivre dans l'espace et dans le temps pour en comprendre l'évolution ; tenter de remonter à la source de l'épidémie, à la recherche du « patient zéro ». Peu importe où mène cette quête.

Mais, contrairement à ce que nous persistons tous à présupposer malgré ce qu'enseigne l'expérience – et les démissions récentes à l'Institut Karolinska de Suède où l'on choisit les récipiendaires du prix Nobel de médecine sont là pour nous le rappeler –, non seulement les gens de sciences ne sont pas tous animés par la recherche désintéressée de la vérité, mais encore ils peuvent parfois se comporter avec une malhonnêteté et un cynisme dignes de n'importe quel politicien douteux. Or, des politiciens, il en est question ici également. Le livre raconte donc aussi une autre histoire, une histoire de vilenie et de vilains, où la force fait la loi ; une histoire de manquements à l'éthique, de manipulations de la réalité et de l'opinion, de défense d'intérêts particuliers aux dépens du bien commun, de calculs mesquins et de couardise. En font foi les titres de ces chapitres : furtivité, réalité altérée (dans le sens de falsifiée), secret (dans le sens de dissimulation), obscurcissement (dans le sens de brouillage), la politique avant la science. D'un autre côté, et c'est heureux – cela aide à garder confiance dans le genre humain –, il est aussi question dans ce livre de comportement éthique et de courage ; du fait de résister au plus fort et de parler au pouvoir le langage de la vérité.

COVER-UP DES ORGANISATIONS LIÉES AUX NATIONS UNIES ET AU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), les Centers for Disease Control (CDC) des États-Unis, l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies sont des

1. Nous publions ici la version intégrale d'un texte paru en cinq parties dans le quotidien haïtien *Le National* entre le 13 et le 19 juillet 2016 (voir, par exemple : <http://www.lenational.org/bilan-multiples-facettes-cholera-haiti/>).
2. Ralph R. Frerichs, *Deadly River – Cholera and Cover-Up in Post-Earthquake Haiti*, Cornell University Press, 2016. Le site officiel du livre contient la traduction anglaise des cinq parties du présent commentaire parues dans *Le National* : <http://deadlyriver.com/reviews.html>.

institutions que l'on associe généralement à la vérité scientifique et au soulagement des souffrances humaines. En l'occurrence, elles ont tourné le dos à leur mission et compromis leur intégrité en œuvrant délibérément à orienter les recherches sur de fausses pistes pour les éloigner du camp de la MINUSTAH des Nations Unies d'où l'épidémie est partie.

Alors que l'on enseigne dans les départements d'épidémiologie que « trouver la source [d'une épidémie] est de la plus grande urgence », ce que le Dr Gabriel Thimothé, directeur général du ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP), a rappelé dès le départ (p. 22), voilà que ces organisations « déconseillaient fortement d'enquêter sur les origines de la maladie » (p. 33), sous prétexte que cette information « pourrait mettre en danger la sécurité et la stabilité d'Haïti, particulièrement si elle devait être exploitée pour des raisons politiques » (p. 34). Ce faisant, elles se rendaient coupables de la mauvaise action qu'elles accusaient *a priori* d'autres de vouloir commettre : mettre la politique au-dessus du bien-être, de la santé et des intérêts de la population haïtienne. Sans rien dire de l'arrogance inouïe de prétendre décider à leur place de ce que les Haïtiens devaient ou ne devaient pas savoir sur leur propre sort alors qu'ils étaient des milliers à tomber malades ou à mourir d'une maladie nouvelle dont ils n'avaient pas la moindre idée, contre laquelle ils étaient totalement démunis.

Pourtant, ce n'était pas comme si on était devant une énigme absolue. Il y avait une abondance d'informations concordantes quant à la source de l'épidémie. Les brigades médicales cubaines basées à Mirebalais, dans le département du Centre, ont sonné l'alarme dès le 18 octobre. Des épidémiologistes haïtiens ont été dépêchés dans la zone, du 19 au 24 octobre. Leur enquête les a menés au camp de la MINUSTAH : « l'équipe haïtienne avait voulu vérifier si des soldats étaient malades, mais on ne leur a pas permis de pénétrer dans le Camp Annapurna » (p. 164). Les reportages de Sebastian Walker d'Al Jazeera, de Jonathan Katz de l'Associated Press (27 octobre) et celui de Roberson Alphonse du *Nouvelliste* (3 novembre) ont documenté le rôle de ce camp dans le déclenchement de l'épidémie. Après s'être salés les souliers dans les départements du Centre et de l'Artibonite, l'épidémiologiste français Renaud Piarroux, envoyé par le gouvernement français à la demande du président Préval, a recueilli un faisceau d'indices pointant vers le camp de la MINUSTAH ; il en a fait part à Edmond Mulet, représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies, qui « n'a pas semblé surpris » (p. 79). On a su très vite qu'une épidémie de choléra avait éclaté à Katmandou peu avant le départ du contingent népalais et que celui-ci était arrivé au camp quelques jours avant l'éclatement de l'épidémie. Selon les analyses de laboratoire, les différents échantillons étudiés révélaient une origine bactérienne commune similaire à des souches présentes en Asie du Sud, y compris au Népal.

Il n'y avait rien à faire. La MINUSTAH a nié en bloc. De son côté, l'OCHA a produit des cartes trompeuses où les communes de l'Artibonite étaient identifiées comme « zone où le choléra a débuté » et deux communes du Centre, proches du camp de la MINUSTAH, comme « zone affectée par le choléra » (p. 70-73). « Avec cette légende erronée, les cartes de l'agence de l'ONU ont adroitement éloigné le lecteur de l'hypothèse d'une transmission par des humains, et l'ont écarté des Casques bleus népalais comme source de l'épidémie, pour diriger son attention vers l'hypothèse environnementale liée aux estuaires côtiers du delta de l'Artibonite » (p. 73).

Les CDC, pour leur part, ont utilisé une carte et des données produites par la PAHO, mais en omettant l'information sur la présence du choléra en amont de la rivière, dans le département du Centre, « malgré le fait que la carte de la PAHO indiquait que 1 079 cas de choléra avaient été déclarés dans ce département et 28 personnes en étaient mortes » (p. 75). De plus, « toute personne qui étudierait les deux cartes mises en ligne par la PAHO [pour les périodes du 17 au 23 octobre, puis du 24 au 30] conclurait, de manière erronée, que l'épidémie s'était déclarée durant la première semaine avec des milliers de cas dans le département de l'Artibonite et s'était ensuite étendue au département du Centre durant la deuxième semaine » (p. 77).

Dans son résumé des données du choléra pour 2010, l'OMS a rapporté près de 180 000 cas pour Haïti. Aucun n'a été présenté comme importé. Alors que le Canada et les États-Unis étaient cités comme ayant des cas importés de choléra, il n'y avait aucune mention d'origine pour les cas enregistrés en Haïti [...] Les détails sur la source ont été omis du *Weekly Epidemiological Record* de l'OMS en 2013 alors que les faits scientifiques étaient clairement connus (p. 194).

PARTICIPATION DE JOURNALISTES ET DE REVUES SCIENTIFIQUES AU COVER-UP

Les Haïtiens sont passés du statut de victimes à celui de méchantes personnes atteintes de « la seconde fièvre du choléra : une envie irrésistible de blâmer », selon le reporter spécialisé en santé du *New York Times* (p. 89). « Mais, pensait Piarroux, ce que McNeil a appelé une « fièvre », c'est, en fait, la méthode scientifique » (p. 89). Et il se trouve qu'à peu près au même moment, une épidémie de salmonellose éclatait dans plusieurs États américains. « Une habile enquête des CDC et de la Food and Drug Administration (FDA) en a rapidement trouvé la source [...] On n'a monté aucune campagne pour éviter de blâmer. Aucun épidémiologiste n'a demandé aux journalistes de ne pas critiquer le propriétaire de la ferme d'où est partie l'épidémie [...] Au lieu de cela, les détectives qui pourchassaient les maladies ont bâti une étude de cas illustrant comment l'épidémiologie devrait marcher la main dans la main avec les gouvernements en cas de

crise dans le domaine de la santé publique, ne reculant devant rien dans la quête de la vérité» (p. 90).

En janvier 2011, la prestigieuse revue médicale *The Lancet* rejetait sommairement l'article de Piarroux et de son équipe haïtiano-française dans laquelle ils rapportaient les informations recueillies sur le terrain et établissaient des liens avec le camp de la MINUSTAH. Peu de temps auparavant, cette revue avait publié un commentaire mentionnant « des spéculations » au sujet des Casques bleus de l'ONU », hypothèse vite rejetée. « Cela allait comme un gant avec l'éditorial de *Lancet Infectious Diseases* [une revue sœur] au sujet du blâme "qui n'aide pas" » (p. 159), dans laquelle, en plus, on déclarait cyniquement et avec une désinvolture inqualifiable que la recherche de la source était « une question de curiosité scientifique pour le futur ».

LES CONTROVERSES, MOTEUR DE LA SCIENCE, MAIS SOURCE, ICI, D'ENTÊTEMENT ET D'AVEUGLEMENT VOLONTAIRE

La science se développe à partir d'hypothèses et de théories, parfois irréconciliables, qu'il s'agit de confirmer ou d'infirmier par des expériences et l'analyse de données objectives. Trois hypothèses étaient envisagées pour expliquer l'origine du choléra en Haïti : la bactérie aurait été charriée par le Gulf Stream à partir du golfe du Mexique comme conséquence du tremblement de terre ; une souche bénigne déjà présente en Haïti dans les eaux côtières aurait muté en une souche agressive ; la bactérie aurait été introduite par des humains qui en étaient infectés (p. 162).

L'hypothèse environnementale de bactéries locales présentes sous une forme bénigne dans les estuaires un peu partout dans le monde, mais susceptibles d'évoluer et de provoquer des épidémies de choléra, était défendue par Rita Colwell, une scientifique de renom qui en avait fait la pierre angulaire de sa carrière. Dans le cas d'Haïti, l'hypothèse de Colwell était *a priori* aussi légitime qu'une autre. Il restait, cependant, comme pour toute hypothèse, à la valider.

Le danger qui guette ceux qui ont basé une immense carrière scientifique sur une théorie est de devenir aveugles à tout autre point de vue. Au lieu de chercher sans idée préconçue une explication à une réalité nouvelle, ils peuvent en venir à vouloir faire entrer celle-ci de force dans un moule préétabli. Et tant pis pour les faits, qui deviennent alors de simples détails que l'on peut réarranger comme on veut. Avec le recul, il est devenu clair que Colwell a succombé à cette forme d'aveuglement volontaire qui l'a amenée à nier l'évidence et à énoncer la théorie farfelue de la « tempête parfaite » dans laquelle, entre autres inexactitudes et affirmations gratuites, l'ouragan Tomas joue le rôle de déclencheur alors qu'il est survenu après le déclenchement de l'épidémie.

Mais en 2010, Colwell était ce qu'un commentateur a appelé un titan, qui savait *a priori* que la source de l'épidémie ne pouvait provenir que du delta de l'Artibonite et s'opposait vigoureusement à toute mise en cause de la MINUSTAH et des Casques bleus népalais. Elle en avait sans doute la conviction, mais il y allait aussi de ses intérêts parce qu'une introduction humaine de la bactérie aurait rendu sa théorie environnementale moins universelle.

La réalité géographique allait littéralement apporter de l'eau au moulin des tenants de la thèse environnementale et au moulin de tous ceux qui cherchaient à occulter le rôle de la MINUSTAH. La contamination d'un affluent du fleuve Artibonite passant près du camp de la MINUSTAH dans le département du Centre va se répandre en aval, au fil de l'eau. Celle-ci, une fois arrivée au delta (à forte densité de population), va se diviser en une multitude de canaux irriguant les rizières. En l'espace de deux ou trois jours, cela entraînera une explosion exponentielle du nombre de cas de choléra. Omettez, sciemment ou par inadvertance, les cas apparus dans le Centre entre le 14 et le 18 octobre, et vous avez effectivement une épidémie qui semble avoir éclaté à partir du 20 octobre dans le delta de l'Artibonite, conformément à ce que prédit la thèse de Colwell. D'où les manipulations des cartes de l'épidémie rapportées plus haut.

Les scientifiques et journalistes qui suivront la piste indiquée par l'histoire complète et non tronquée de l'épidémie et les scientifiques qui prouveront, en comparant leur génome, que les souches trouvées en Haïti et au Népal étaient « virtuellement identiques » auront affaire à une formidable coalition formée de scientifiques regroupés autour de Colwell, d'organisations relevant des Nations Unies et des États-Unis, et de militants coalisés contre le réchauffement climatique et ses effets dévastateurs pour la planète. La bonne foi de certains sera trompée par l'aura de Colwell et l'autorité qu'elle projetait. Une autorité passablement compromise par les libertés qu'elle et certains de ses collègues prendront avec l'intégrité académique, telle cette carte de l'OCHA dont la modification « pour un usage différent et sans attribution de source », dans un article cosigné avec Alejandro Cravioto et d'autres, laisse planer la question d'un possible « lien entre les zones ravagées par le tremblement de terre et l'épidémie ». L'existence d'un tel lien « collerait bien avec le premier facteur de la théorie de la tempête parfaite de Colwell » (p. 210-213).

CONTRIBUTION AU COVER-UP DU SOI-DISANT « PANEL INDÉPENDANT D'EXPERTS » DES NATIONS UNIES

Sentant la soupe chaude, Ban Ki-moon décide de mettre sur pied un « panel indépendant d'experts », sous la direction d'Alejandro Cravioto, dont les membres ont été choisis en collaboration avec

l'OMS, une institution spécialisée des Nations Unies. Trois d'entre eux, les plus expérimentés, entretenaient des liens étroits avec les ténors de la théorie environnementale qu'étaient Colwell et David Sack. Ils avaient tous les trois publié avec Colwell, et deux d'entre eux avec Sack. Malgré tout, «les Nations Unies ne semblaient pas penser que les membres du panel formaient un front suffisamment uni. Elles leur ont adjoint Sack comme consultant [...] Le même David Sack qui, à la fin de novembre, sans avoir passé une seule minute sur place à enquêter sur le choléra en Haïti, avait déclaré: "*Vibrio cholerae*, la bactérie responsable du choléra, a peut-être été dormante dans l'eau jusqu'à ce que les conditions reliées au climat l'ont amenée à se multiplier suffisamment pour constituer une dose infectieuse quand ingérée par des humains"» (p. 161).

Le panel a rejeté la conclusion de Piarroux quant à l'importation du choléra par un soldat de la MINUSTAH, mais n'a pas pu endosser la conclusion environnementale de Sack: la ficelle eût été trop grosse. Il a attribué l'introduction de la bactérie à une «contamination de la rivière Méyè [qui passe juste à côté du camp de la MINUSTAH], un affluent du fleuve Artibonite, par une souche pathogène de *Vibrio cholerae* d'un type présent actuellement en Asie du Sud, comme résultat d'une activité humaine»³. Les Nations Unies coupables de négligence criminelle ayant entraîné la mort? Non. Le panel «indépendant» les exonère explicitement et totalement malgré tout. Le coupable? Un «concours de circonstances»⁴. En fait, «le blâme revenait aux Haïtiens eux-mêmes, à leur environnement sanitaire et à leurs fournisseurs de soins médicaux» (p. 190).

Les membres du panel réviseront progressivement leur position au fil du temps tout en maintenant une certaine ambiguïté, disant une chose aux médias et une autre dans leurs publications scientifiques (p. 213-214). Trop tard, de toute façon. Le tort qu'ils ont causé aux Haïtiens était irrémédiable. Les Nations Unies s'accrocheront pendant longtemps à l'exonération prononcée par eux.

PARTICIPATION DES AUTORITÉS HAÏTIENNES AU COVER-UP

Alors qu'il était en visite à Washington, l'archevêque Louis Kébreau, président de la Conférence des évêques haïtiens, a déclaré: «Le problème vient de ce que le gouvernement sait que [l'épidémie de choléra] provient du Népal», a dit l'archevêque. «Mais le gouvernement n'a pas le courage de le dire ouvertement.... Les gens réagissent... parce que le gouvernement n'a pas agi». «La vérité et la transparence résoudraient beaucoup de difficultés», a conclu Kébreau.» (p. 160)

3. Dr. Alejandro Cravioto (chair) et al., Final Report of the Independent Panel of Experts on the Cholera Outbreak in Haiti, sans date (<http://www.un.org/News/dh/infocus/haiti/UN-cholera-report-final.pdf>). Le rapport a été rendu public par les Nations Unies, le 4 mai 2011.

4. *Ibid.*

Frerichs rapporte en effet que «visitant Mirebalais deux jours après que le choléra eut été officiellement signalé, accompagné du ministre de la Santé Alex Larsen et de plusieurs autres officiels [le président Préval] a dit dans une interview à la radio que l'épidémie était importée, mais qu'il ne voulait pas d'enquête sur son origine. Il serait "irresponsable et dangereux" d'identifier un pays comme source de l'épidémie, dit-il – choisissant des mots qui ont surpris les épidémiologistes de la DELR [Direction d'épidémiologie, de laboratoire et de recherches] et probablement d'autres» (p. 35).

Le livre de Frerichs est centré autour de l'action de Piarroux, qui a œuvré en étroite collaboration avec l'auteur. Selon Piarroux, «le président Préval et d'autres haut placés connaissaient sûrement la vérité au sujet de l'origine du choléra [...] Pourtant, son gouvernement était silencieux [...] Il ne comprenait pas pourquoi, alors que l'onde de la mort s'étendait sur Haïti, les principaux leaders politiques ne disaient rien publiquement au sujet de son origine» (p. 78). Quand Piarroux a rencontré Préval et Larsen pour leur présenter la preuve recueillie au sujet de l'éclatement de l'épidémie dans les parages du camp népalais, «il était évident que cette information ne leur était pas nouvelle, pensa-t-il. Mais il savait aussi que le président, dans une déclaration publique, avait dit n'avoir pas la moindre idée de la façon dont l'épidémie avait commencé. Était-ce une position officielle, une façade nécessaire pour éviter des ennuis avec les puissantes Nations Unies? On était seulement à onze jours des élections. Le président avait évidemment besoin de la MINUSTAH pour maintenir le calme» (p. 81-82).

Ricardo Seitenfus a qualifié René Préval de «Florentin des Caraïbes»⁵, un compliment à double tranchant. Le caractère tortueux qu'évoque le mot *Florentin* se manifestera dans le fait qu'il «refusait de parler à la presse au sujet de l'éclosion du choléra et avait interdit à ses ministres et à leurs collaborateurs d'en parler publiquement» dans le même temps qu'il voulait, selon Piarroux, «que le peuple haïtien sache la vérité» (p. 95).

C'est ainsi que le rapport dressé par les épidémiologistes haïtiens du MSPP dépêchés à Mirebalais le 19 octobre et gardé sous le boisseau (p. 43) a été transmis à Piarroux de façon anonyme et secrète: «À l'intérieur de l'enveloppe, il y avait le rapport officiel du gouvernement haïtien qui décrivait l'enquête sur l'éclosion initiale de l'épidémie de choléra dans la région de Mirebalais par les équipes médicales et hospitalières du département du Centre et des communes de Mirebalais et de Lascahobas, incluant deux épidémiologistes. Le contenu était monumental. [Piarroux] avait appris de collègues haïtiens qu'un tel rapport existait. Qu'il ne lui ait pas été mis dans les mains auparavant était très éloquent» (p. 113).

Selon Piarroux, «le rapport ne laissait aucun doute quant au point de départ de l'épidémie. Les investigateurs avaient tout

5. Ricardo Seitenfus, *L'échec de l'aide internationale à Haïti: dilemmes et égarements*, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2015.

fait correctement [...] Produit au début de l'épidémie par des officiels de la santé haïtiens, il n'était rien de moins qu'une bombe» (p. 114). Piarroux était convaincu de ce que la fuite du rapport et des premiers résultats de laboratoire s'était faite « sous l'autorité du président Préval, agissant à travers le ministre de la Santé Alex Larsen » (p. 119). C'était la seule explication sensée à ses yeux.

L'IMMUNITÉ, DERNIÈRE CARTE DES NATIONS UNIES

Amorcée par quelques journalistes et scientifiques isolés, la résistance au *cover-up* s'est faite de plus en plus forte. Dans un article mettant l'accent sur l'importance de savoir comment l'épidémie a commencé en Haïti, Marie-Pierre Allié, présidente de Médecins sans Frontières (MSF) en France, s'en prend à « l'hypocrisie » des CDC. Elle rend compte des deux hypothèses sur la source de l'épidémie et insiste pour que « la priorité soit donnée “à la confirmation ou au rejet de l'une ou de l'autre par une équipe multidisciplinaire indépendante” ». Elle réclame aussi la transparence (p. 162).

En mars 2012, Deborah Sontag du *New York Times* (NYT) cite Piarroux ainsi que Paul Keim, « généticien microbien dont le laboratoire a déterminé que les souches népalaises et haïtiennes étaient virtuellement identiques ». Elle écrit, « dans un article de fond », que l'épidémie a été introduite par les Casques bleus népalais (p. 199). Les Nations Unies, s'abritant derrière les conclusions du panel « indépendant », ne cèdent pas un pouce. Mais deux des membres du panel, Balakrish Nair et Daniele Lantagne, abandonnent « le monolithe des Nations Unies – publiquement » (p. 199). Les Nations Unies ne veulent commenter ni l'article du NYT ni le changement de position de Nair et Lantagne. Quand leur porte-parole est interrogé à ce sujet, il répond : « Pas d'autres questions ? » (p. 200). Dans son article, Sontag cite deux avocats du Bureau des avocats internationaux selon qui les Nations Unies ont le choix entre « se hausser à la hauteur des circonstances [...] ou [...] démontrer qu'une fois de plus en Haïti, “la force fait la loi” » (p. 200).

Le *Wall Street Journal* et le *Huffington Post* publient chacun un texte à propos de *Baseball in the Time of Cholera*, présenté au Tribeca Film Festival de New York, un film produit pour « mettre un visage sur l'épidémie » et « participer à la campagne naissante de pression sur les Nations Unies » (p. 201).

En avril, *The Economist* publie un éditorial dans lequel « il réprimande sévèrement l'ONU pour ses esquives quant à sa responsabilité » (p. 201). L'hebdomadaire rappelle qu'il avait été prévu de mettre sur pied un tribunal spécial pour entendre les désaccords avec le gouvernement haïtien, que ceci n'avait pas encore été fait, et que les avocats des victimes « menaçaient de contester l'immunité des Nations Unies devant les tribunaux haïtiens » (p. 201). Malheureusement, on aurait pu faire valoir

à la rédaction de *The Economist* qu'il y avait peu de chances qu'un tel tribunal vît le jour puisque, peu importe le président, le gouvernement haïtien avait choisi de taire tout désaccord avec les Nations Unies, notamment en occultant le rapport préparé par ses services sur l'origine de l'épidémie. De plus, quel espoir pouvait-on mettre dans la justice haïtienne alors qu'elle s'était révélée incapable ou peu désireuse de procéder contre l'ancien président à vie Jean-Claude Duvalier, dont les crimes contre l'humanité étaient bien documentés ? En fait, même les biens, produits de ses rapines, qu'on avait confisqués lui avaient été restitués.

En mai, le NYT prend position dans un éditorial : « Les Nations Unies portent une lourde responsabilité dans l'écllosion de l'épidémie : leurs Casques bleus ont introduit la maladie à travers des fuites d'eaux usées provenant d'un de leurs camps » (p. 201).

Frerichs conclut que « les Nations Unies étaient en train de perdre la bataille pour garder les *leaders* d'opinion dans leur camp » (p. 201). Mais Colwell, Cravioto et d'autres tenants de la thèse environnementale « préparaient une nouvelle offensive » (p. 202). Ils font paraître un article en juin 2012 : « Colwell, l'auteur qui a soumis l'article, a utilisé ses liens étroits et son prestige dans le milieu académique pour que l'article soit accepté comme “communication libre”, ce qui lui a permis de choisir les deux lecteurs critiques plutôt que d'avoir des examinateurs anonymes choisis par le responsable de la publication – la norme pour les journaux scientifiques » (p. 202).

Ils se basent sur la présence de souches de *Vibrio cholerae* connues pour être bénignes – capables de causer la diarrhée, mais pas de causer une épidémie – pour affirmer que le rôle de celles-ci, « de concert ou non avec la souche O1 [introduite par la MINUSTAH, une des deux souches qui provoquent les épidémies], ne peut pas être écarté » (p. 203). Une façon détournée, mais lamentable, pour essayer de faire une *petite* place à la thèse environnementale sans apporter le moindre début de preuve quant à son rôle présumé. C'est comme un avocat qui, renonçant à présenter des éléments innocentant son client, chercherait à créer un doute dans l'esprit du jury. Tactique légitime dans une cour civile ou criminelle, mais qui n'a pas sa place dans un tribunal scientifique. En un combat d'arrière-garde, « ils semblaient accepter que la bactérie mortelle eût été importée par des “visiteurs venant d'ailleurs”, mais n'étaient pas convaincus de ce que ces visiteurs étaient des soldats népalais des Nations Unies » (p. 204).

Cet article n'est pas passé comme une lettre à la poste. L'équipe de Piarroux lui a apporté la réplique, de même que celle de John Mekalanos de Harvard (p. 205). Kai Kupferschmidt du magazine *Science* « n'était pas satisfait de ce que Colwell et Sack avaient à dire » (p. 207). En réponse aux questions pointues de Richard Knox, de National Public Radio (NPR), Colwell a émis sa théorie de la « tempête parfaite » selon laquelle l'épidémie

serait due au tremblement de terre qui aurait augmenté l'alcalinité des eaux de l'Artibonite, joint à une température anormalement élevée pendant l'été 2010 et au passage de l'ouragan Tomas (p. 207). Tout cela, sans apporter l'ombre d'une preuve pour étayer ses dires, et sans compter, comme on l'a dit, que Tomas est arrivé après coup.

Il ne restera plus aux Nations Unies qu'à s'abriter derrière l'argument de leur immunité, ce que Ban Ki-moon communiquera officiellement au président Martelly en février 2013 (p. 215). Martelly, tout comme son prédécesseur, ne voudra pas défier les Nations Unies, auxquelles il devait d'ailleurs d'être président. Le témoignage de Ricardo Seitenfus, ancien représentant de l'Organisation des États américains (OEA) en Haïti⁶, de même que les courriels adressés par Cheryl Mills à Hillary Clinton pour l'informer de ce qui se passait en Haïti sont très éloquents quant au rôle joué par Edmond Mulet, chef de la MINUSTAH – et par les représentants des puissances qui, derrière le label de *Core Group*, font la pluie et le beau temps en Haïti – dans la manipulation des résultats des élections de 2010.

Quand on demandera à Martelly ce qu'il pensait des poursuites engagées contre les Nations Unies devant les tribunaux américains au nom des victimes du choléra, il répondra : « Les gens peuvent faire ce qu'ils veulent. Mais le gouvernement a la tâche d'entretenir des relations, et je pense que nous faisons un bon travail » (p. 251). En janvier 2015, la poursuite est rejetée. « Les Nations Unies n'ont même pas eu à se présenter pour se défendre. Ce rôle a été rempli par le gouvernement américain, dont le ministère de la Justice a défendu le principe de l'immunité des Nations Unies » (p. 251).

QUELLE STRATÉGIE ? ÉLIMINATION OU CONTRÔLE ?

Après des décennies d'absence, le choléra est arrivé à Madagascar en 1999. Une stratégie d'élimination a été mise en place, qui a produit des résultats. « Vingt-sept cas étaient rapportés en 2002, cinq en 2003, et aucun par la suite. La maladie est partie sans laisser de trace épidémiologique » (p. 228). Il pourrait en être de même d'Haïti – « dans des circonstances appropriées », pensait Piarroux (p. 220). Sa stratégie d'élimination reposait sur « l'interruption de la transmission de la maladie » (p. 221). En se basant sur son expérience en Afrique, il pensait que la bactérie responsable de l'épidémie « ne resterait pas dans les eaux haïtiennes, une fois éliminée chez les humains » (p. 222), mais cela devrait être confirmé ou infirmé par les recherches à venir. En attendant, il préconisait « la détection et le traitement rapides des nouveaux cas ainsi que la désinfection dans et autour du domicile des personnes atteintes – en se concentrant sur ces actions, on réduirait ou éliminerait la menace de transmissions

successives » (p. 229). Cela requerrait cependant des changements majeurs dans la surveillance épidémiologique, qui était retombée dans la routine précédant l'épidémie de choléra : « La qualité de la surveillance épidémiologique s'était détériorée et n'était plus utile pour organiser les activités de contrôle. Au début de 2012, très peu de données étaient recueillies. Le choléra était à l'état endémique et embryonnaire, mais seulement une saison pluvieuse le séparait de sa forme épidémique destructive » (p. 230).

La stratégie élaborée par Piarroux de concert avec l'UNICEF et les partenaires de cette organisation (MSF, la Croix-Rouge, Oxfam, Partners in Health, Action contre la Faim, Médecins du Monde, Solidarités, et Agence d'aide à la coopération technique et au développement), à laquelle s'est joint ensuite le gouvernement haïtien, consistait à confier aux travailleurs de la santé le soin de « déterminer les zones où la maladie était rampante et arrêter la transmission locale par une campagne de sensibilisation des citoyens et la détection de nouveaux cas, suivie par le traitement rapide et la chloration locale de l'eau potable. Un élément de cette stratégie consistait à entretenir les réseaux d'eau potable et à s'assurer de la qualité de l'eau » (p. 231). Pour que cette stratégie soit efficace, elle devait être mise en place pendant la saison sèche, « quand le nombre d'éclosions à contrôler serait beaucoup plus faible » (p. 232). Le programme continu de contrôle « devrait être renforcé durant la saison sèche, en ciblant les foyers actifs de la maladie détectés par un système de surveillance spécifique à chaque commune. Avec la diminution des cas (vérifiée par des tests microbiologiques), des actions de contrôle pourraient fournir immédiatement l'accès à l'eau non contaminée et à la distribution libre de produits de traitement au besoin, des trousseaux de réhydratation orale et des antibiotiques » (p. 235).

Cette stratégie a donné des résultats que l'on a pu mesurer en novembre 2013 (« Quand les pluies ont cessé en novembre, le choléra avait diminué radicalement, atteignant en quelques semaines un niveau [...] cinq fois moindre qu'à la précédente saison sèche ») de même qu'entre juillet 2013 et juin 2014, avec un déclin du nombre de cas de presque 85 % (p. 239).

Ce n'était pas gagné pour autant. À la fin de 2014, notamment, « le programme continu d'élimination du choléra a atteint une impasse problématique » (p. 249). Un manque de coopération entre les départements et « un manque d'attention [ont] permis au choléra de se frayer un chemin à nouveau vers la capitale » (p. 249). Certaines ONG « responsables de l'exécution n'étaient pas très actives ; elles étaient réticentes à intervenir rapidement, déléguaient une partie de leurs responsabilités à d'autres et manquaient de supervision. Pour leur part, les équipes haïtiennes de réponse mobile étaient lentes à s'engager dans la bataille à côté des ONG. En dépit de promesses significatives de la part des donateurs internationaux, les fonds ne parvenaient

6. *Ibid.*

pas à destination ou étaient retardés pendant plusieurs mois [...] Sans un changement radical, on raterait le but de l'élimination locale » (p. 239).

Tout le monde n'était pas d'accord, au départ, avec cette stratégie. « En 2013, le gouvernement haïtien, en collaboration avec les CDC, l'UNICEF et la PAHO, a produit son plan d'élimination du choléra sur dix ans » (p. 221). Ce plan prévoyait des améliorations dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de même que « la surveillance épidémiologique, la promotion de la santé pour un changement de comportement, et les soins dans les institutions de la santé aux personnes infectées » (p. 221).

Le coût de ce programme était estimé à 2, 2 milliards de dollars. Il restait à trouver cette somme. Et il n'y avait pas que l'argent. Selon le plan, « il est tout aussi important d'investir au niveau gouvernemental pour assurer au MSPP la capacité de gérer efficacement le système de santé à l'échelle nationale et, en même temps, de lui assurer la capacité locale de superviser les services dans les hôpitaux et les centres de santé dont s'occupent les ONG » (p. 222). Un très beau plan. Sur papier. Frerichs précise : « La réticence des agences étrangères à fournir cette forme d'aide, et les conséquences que cela a entraînées, ont été bien décrites par Jonathan Katz » (p. 222). Toujours est-il qu'en janvier 2014, « les Nations Unies ont annoncé un plan de deux ans pour les deux premières années de la stratégie de dix ans » (p. 222). On a demandé 70 millions aux nations membres pour financer cette première tranche, une toute petite partie du budget prévu de 448 millions pour cette période.

En plus de l'eau et de l'assainissement, il fallait prévoir la vaccination. Fallait-il procéder à une vaccination de masse ou à une vaccination ciblée ? La réponse à cette question dépendait de sa conviction quant à l'origine du choléra en Haïti.

Si le choléra est « un monstre toujours présent, toujours prêt à frapper quand il est provoqué par le temps, un tremblement de terre, ou n'importe quoi », les gens ont besoin d'être protégés « personnellement ». Donc la vaccination de masse s'impose. Si, au contraire, il est un envahisseur étranger, « un intrus dont la survie en Haïti requiert une amplification humaine », il s'agit, par une vaccination ciblée, de créer une immunité humaine qui bloque cette amplification – « rendant l'élimination plus facile » (p. 223).

Il fallait prévoir 3 \$ par personne pour les deux doses requises et un rappel (à 1, 50 \$) tous les deux ans, en plus de la nécessité d'un accès à la réfrigération, mais « quelques années plus tard, ces estimations de coûts ont presque doublé » (p. 223).

En novembre 2011, « l'OMS a émis un certificat de présélection pour un des vaccins – Shanchol, développé par l'International Vaccine Institute (IVI) de Corée [...] Après que le panel des Nations Unies eut produit son rapport, plusieurs de ses membres ont eu des liens notables avec l'IVI. Le membre

Claudio F. Lanata et le consultant des Nations Unies David A. Sack ont été intégrés au groupe de conseillers scientifiques de l'IVI, rejoignant l'autre membre du panel G. Balakrish Nair. Alejandro Cravioto, le président du panel, est devenu chef de la direction scientifique en octobre 2012, chargé de superviser les questions scientifiques à l'institut et « apportant son expertise et ses conseils dans des matières relevant de la science et de la technologie des vaccins et des débouchés potentiels ». Cinq mois après que l'OMS eut émis un certificat de présélection pour le Shanchol, le gouvernement haïtien a choisi le vaccin pour une évaluation locale » (p. 224). Une campagne de vaccination a été entreprise en août-septembre 2014, dans l'Artibonite, le Centre et l'Ouest, avec 200 000 personnes. « Les économistes des CDC avaient récemment estimé le coût pour recevoir deux doses de Shanchol à 5, 80 \$, bien plus élevé que le précédent estimé de 3 \$ fait par l'OMS » (p. 224).

Les pires ennemis de la lutte pour éliminer le choléra étaient le laisser-aller et la conviction, basée, consciemment ou non, sur la thèse environnementale, que le choléra était là pour rester et qu'on ne pouvait pas faire mieux que le *gérer*. Dans les rencontres de Piarroux avec la ministre de la Santé, Florence Guillaume, et le nouveau coordonnateur national de la lutte contre le choléra, Donald François, il s'est heurté à leur scepticisme, un scepticisme alimenté par les attentes que la ministre avait par rapport au plan de dix ans : « celui-ci allait aider le pays à bâtir des centres de traitement, intégrer la gestion des cas de choléra dans l'activité routinière des hôpitaux et organiser des campagnes de vaccination » (p. 234). La Ministre pensait que « le choléra demeurerait endémique en Haïti » ; et « avec un taux de décès d'alors 1 %, François était à l'aise avec l'idée que le choléra était pris en charge adéquatement dans les centres de traitement locaux. Il partageait le point de vue de Guillaume, à savoir que l'élimination immédiate n'était pas un objectif atteignable vu que, selon lui, le *Vibrio cholerae* était présent dans l'environnement aquatique haïtien. Les plans d'élimination de Piarroux n'avaient aucun sens à ses yeux » (p. 234).

Quant au laisser-aller, il se manifestait de diverses manières, de l'absence d'un épidémiologiste départemental, qui a préféré se rendre à une séance de formation dans un hôtel de la côte pour laquelle il recevait une allocation monétaire plutôt que de se joindre à une enquête sur le terrain, au fait pour des ONG de demander à des villageois pauvres de traiter leur eau sans leur fournir les pastilles de chlore qu'ils n'avaient pas les moyens d'acheter. Un paradoxe troublant : « des milliards de dollars pour un plan national d'élimination du choléra sur dix ans, mais personne ne pouvait trouver les quelques dollars requis pour fournir des pastilles de chlore ou réparer des tuyaux d'alimentation en PVC pour stopper le choléra immédiatement ? ! MSF a soulevé la même question [...] Malheureusement, l'expérience de ces villageois était la règle et non l'exception » (p. 236).

« RAPPROCHEMENT » ?

Le livre de Frerichs se ferme sur un chapitre intitulé « Rapprochement ». « Malgré tout ce qui a été découvert, Piarroux doute que les Nations Unies reconnaissent un jour que les Casques bleus népalais ont apporté le choléra en Haïti. Une nouvelle narration s'est développée, néanmoins, en arrière de la scène, une narration plus complexe révélée par les actions de l'ONU. Le mot français *rapprocher* – rendre plus proche – décrit peut-être ce qui a l'apparence d'une nouvelle compréhension, de nouvelles orientations et de nouvelles initiatives de financement » (p. 243). L'auteur voit un « changement d'attitude » dans le « "pèlerinage nécessaire" » effectué par Ban Ki-moon dans le département du Centre, où il a parlé du « "devoir moral" d'aider à arrêter la diffusion plus avant de la maladie » (p. 244). « Pour Piarroux, l'évocation du "devoir moral" par Ban Ki-moon pendant son pèlerinage nécessaire en Haïti en 2014 est un rapprochement en quelque sorte [...] Si ce livre aide d'une certaine façon à stimuler les Nations Unies, d'autres agences internationales et des programmes locaux à s'engager dans une direction commune, un rapprochement peut très bien conduire à une ouverture des cœurs, du porte-monnaie et des mains et ainsi véritablement débarrasser Haïti du fléau du choléra » (p. 247).

Toute initiative contribuant à l'élimination du choléra en Haïti serait la bienvenue. Mais il est difficile pour un Haïtien de se satisfaire d'un « rapprochement en quelque sorte ». Car, dans leurs rapports avec les puissances extérieures, les Haïtiens ont été trop souvent ignorés dans leur existence même, et ce, tout au cours de leur histoire. C'est une espèce de négation ontologique qui se répète fois après fois et qui les touche au plus profond de leur être. Que cette négation ait été rendue possible ou facilitée à plusieurs reprises par leurs propres dirigeants politiques – le livre de Frerichs lève un coin du voile sur les actions de l'un et rapporte les paroles impudentes d'un autre – ne rend pas la blessure moins vive. Des centaines de milliers de personnes sont tombées malades, des milliers d'entre elles sont mortes. Sans nécessité. Sans « raison » autre que d'avoir été utilisées comme des pions, qu'on a dépouillés de leur humanité, dans des jeux de postures et d'ambitions institutionnelles qui ont été orientés vers le renforcement des relations d'autorité entre des organismes d'aide et une population pauvre et vulnérable en

proie à une calamité importée. Une maladie introduite par suite de la grossière négligence des Nations Unies, venues officiellement pour aider, a grevé les maigres ressources du pays et rendu l'existence de ses habitants un peu plus misérable. Si l'introduction du choléra en Haïti est le résultat d'erreurs graves, mais non intentionnelles – les informations disponibles ne suggèrent pas une volonté délibérée de nuire au départ –, l'obstruction systématique organisée par les Nations Unies et leurs diverses agences s'apparente à un crime prémédité, parce que des milliers de personnes que l'on aurait pu sauver ont été sacrifiées pour préserver l'image et les intérêts des Nations Unies. Les gens ont continué à tomber malades et à mourir pendant que l'on niait l'évidence, effaçait les indices reliant l'introduction du choléra à la MINUSTAH et orientait les recherches sur de fausses pistes. On a fait obstruction à la vérité, on a gaspillé en pure perte un temps précieux, ce qui a eu pour effet de rendre plus difficile sinon impossible l'élimination de cette maladie. On a menti effrontément aux Haïtiens. On les a traités comme s'ils étaient des demeurés ou une espèce à part. (En passant, n'est-ce pas le même traitement qu'on leur inflige aujourd'hui quand l'Union européenne prétend que les fraudes massives qui ont marqué les élections de 2015 n'existent pas ou ne sont pas si graves ?) Comme l'a écrit Piarroux avec son collègue B. Faucher, « personne n'aurait jamais osé prétendre qu'il n'était pas utile de savoir d'où venait cette épidémie si elle avait éclaté en Europe ou aux États-Unis »⁷. Les Haïtiens sont en droit d'exiger le traitement que les Européens et les Américains auraient eux-mêmes reçu ; ils sont en droit d'exiger le traitement dû à la population de tout pays, puissant ou misérable : qu'on reconnaisse officiellement les torts qu'on lui a causés et qu'on lui présente des excuses sans réserve. C'est la moindre des choses.

Nous rendons hommage ici à deux amis de la vérité à qui les humains de partout, et pas seulement les Haïtiens, doivent beaucoup, tout simplement parce qu'ils ont fait leur travail consciencieusement et ont osé opposer la vérité à la logique du pouvoir : Jonathan M. Katz et Renaud Piarroux. ■

7. B. Faucher, R. Piarroux, « The Haitian cholera epidemic: is searching for its origin only a matter of scientific curiosity? », *Clinical Microbiology and Infection*, 7 mars 2011, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1469-0691.2011.03476.x/full>.

Jean-Marie Bourjolly, Ph. D. est professeur titulaire de logistique à l'Université du Québec à Montréal. jm.bourjolly@gmail.com